

**SÉANCE ORDINAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2006
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires de Dolbeau-Mistassini sise au 68 de la rue Savard à Dolbeau-Mistassini, ce 12^e jour de septembre 2006, à 18 h 45, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Annie Côté, Julie-Anne Decorby, Lina Lapointe, MM. Pierre Boivin, Lucien Guillemette, Claude Larouche et Rémi Rousseau, tous commissaires, M^{me} Nathalie Ouellet, commissaire-parent, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

M^{me} Brigitte Gagné est absente.

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CE-1322-09-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 18 h 45.

ADOPTÉ

2. **Adoption de l'ordre du jour**

CE-1323-09-06

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement :

ouvert:
QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant et en laissant le varia

➤ Parc pour les jeunes de la Municipalité de Saint-Stanislas

ADOPTÉ

3. **Approbation du procès-verbal du 15 août 2006**

CE-1324-09-06

Il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 15 août 2006 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. **Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y a rien à signaler.

5. **Correspondance**

Il n'y a rien à signaler.

6. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

7. **Ressources financières**

7.1 **Acceptation des comptes à payer**

CE-1325-09-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants :
pour un montant de 3 049 056,59 \$ chèques # 346 à 728 inclusivement.

A D O P T É

8. **Direction générale et Secrétariat général**

8.1 **Cotisation 2006-2007 à la FCSQ**

ATTENDU les règlements généraux de la FCSQ indiquant que la cotisation annuelle pour une année financière comprend la cotisation annuelle de l'année financière précédente majorée d'un taux représentant la moyenne de l'augmentation des crédits du gouvernement aux commissions scolaires pour l'année financière en cours et les deux années précédentes, soit une majoration de 2,8 % pour l'année financière 2006-2007;

ATTENDU que la commission scolaire est membre de la FCSQ ;

En conséquence,

CE-1326-09-06

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets paie sa cotisation 2006-2007 à la Fédération des commissions scolaires du Québec pour un montant total de 41 220,80 \$, soit une majoration de 2,8 % de la cotisation 2005-2006.

A D O P T É

8.2 **Festival de contes et légendes - Demande d'aide financière**

CC-1327-09-06

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse au Festival de contes et légendes du Saguenay—Lac-Saint-Jean un montant de 1 500 \$ pour l'édition 2006.

A D O P T É

8.3 **Projet - Hommage à Martin Bédard**

ATTENDU la demande du comité «Hommage à Martin Bédard», père de la Traversée internationale du lac Saint-Jean, en date du 24 août 2006, pour la réalisation d'un buste en bronze de monsieur Bédard ;

En conséquence,

CE-1328-09-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse au comité hommage à Martin Bédard un montant de 2 000 \$.

A D O P T É

8.4 **Parc pour les jeunes de la Municipalité de Saint-Stanislas**

ATTENDU la demande de la Municipalité de Saint-Stanislas, en date du 5 septembre 2006, pour une participation financière de la commission scolaire concernant l'aménagement d'un parc récréatif pour les jeunes de la municipalité;

En conséquence,

CE-1329-09-06

il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets participe financièrement à l'aménagement d'un parc récréatif à Saint-Stanislas pour un montant de 20 000 \$.

A D O P T É

9. **Période de questions accordée aux commissaires**

Il n'y a pas de questions.

10. **Prochaine séance**

La prochaine séance du Comité exécutif aura lieu le mardi 10 octobre 2006, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Roberval.

11. **Levée de la séance**

CE-1330-09-06

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement:

QUE la séance soit levée à 19 h 20.

A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)